

CONINCO MASTER CLASS

17^{ème} **Séminaire interactif sur la gestion des investissements**



LA FACE CACHÉE DES INVESTISSEMENTS

PLÉNUMS avec la participation de :

Vincent Kaufmann, Directeur, ETHOS | Philippe Chave, CEO, PX GROUP
Richard Devitre, Directeur, environnement et responsabilité sociale, Dynacor
Michel Girardin, Professeur associé en macrofinance à l'Université de Genève
Yves-Marie Hofstettler, Avocat, Représentant Suisse romande ASIP - Association
Suisse des Institutions de Prévoyance

8 - 9 NOVEMBRE 2017

VEVEY

- Le CONINCO MASTER CLASS (CMC) est un séminaire didactique et interactif réservé aux institutions de prévoyance, plus particulièrement aux membres de Conseil de fondation, de Commission de placement, aux gérants et responsables financiers et aux *family offices*.
- Depuis 17 ans, le CMC propose 2 jours d'échanges et de développements pour les personnes concernées par la gestion des actifs financiers.
- Ce séminaire comprend 9 groupes d'études et 4 plénums.
- Chaque sujet est traité pendant 45' en groupe de maximum 10 personnes pour favoriser le dialogue entre les intervenants et les participants.
- Les plénums, introduits par des présentations d'acteurs établis, offrent des débats interactifs entre les conférenciers et les participants sur des éléments fondamentaux du développement économique et la finance.
- Le programme complet se déroule sur 2 jours mais il est également possible de participer à 1 jour de séminaire.
- Chaque participant ayant suivi le séminaire, recevra une attestation de cours de formation continue selon l'art. 51 al. 2 let. i LPP - Gestion paritaire.

Cette nouvelle édition du CONINCO MASTER CLASS doit permettre de mieux appréhender la formulation et l'implémentation de différentes propositions de gestion, tout en apportant la transparence attendue des investisseurs pour le retour sur investissement qui se concrétise au fil du temps.

Des plénums avec des invités de marque, des échanges directs avec les intervenants dans un univers convivial que nous cultivons année après année pour apporter des réponses à votre gestion au quotidien, des séances spécifiques en groupe de travail sur des sujets d'actualité et stratégiques, tels sont nos axes de poursuite d'une formule qui évolue avec les défis de son temps. À juste titre, les investisseurs demandent de plus en plus de transparence et de compréhension pour les placements qui leur sont proposés. Plus les rendements réalisés baissent, plus ces exigences deviennent aigües.

Les performances du passé ne sont pas une garantie des résultats à futur. Une affirmation qui prend une dimension encore plus affirmée avec les niveaux des taux d'intérêt qui sont éloignés de ce que le marché offrait il y a bien des années. Il en est de même des investissements en actions, au moment où l'économie mondiale évolue à deux niveaux. Pour le premier, nous sommes face à une « vieille » économie qui génère de substantiels revenus, dont la croissance peut être mise en doute. Et, pour le second, nous avons une succession de ruptures technologiques depuis deux décennies qui créent des poches d'opportunités qui semblent être temporaires ou en mutation permanente. Ces dernières offrent toutes autant d'opportunités de rémunération des investissements au-dessus de la moyenne que

de risques spécifiques parfois difficilement quantifiables. C'est sans compter sur un éventail étendu d'opportunités d'alternatives d'investissement qui permettent tout autant de diversification du ratio rendement/risque.

Pour les risques qu'ils soient cachés, car inhérents à la spécificité de la solution d'investissement proposée, ou visibles, par un modèle sur le moment aboutit, et confirmé par une évolution économique conjoncturelle favorable à sa promotion, il n'en demeure pas moins que le « stress » de perte potentielle est de plus en plus affirmé et conduit à des structures ou propositions qu'il convient de plus en plus de comprendre.

Pour finir, en ce qui concerne les frais de gestion ou le coût total de ceux-ci (directs et indirects, liés à une structure juridique d'implémentation de la gestion disponible), la pression pour une réduction conduit à ce que des potentiels d'investissement ne peuvent plus être considérés, car il devient primordial de réduire à la plus petite unité acceptable lesdits frais. Il en ressort que les frais faciaux sont un des éléments de coût, qu'en est-il des éléments non visibles (structure de fonds, limited partners chip company, fonds de fonds, gestion indiciaire, etc.). La gestion indiciaire quant à elle répond à une exigence de frais minimaux, mais alimente les marchés des dérivés qui deviennent un risque majeur, encore négligé à aujourd'hui, mais bien présent.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi les participants.

GROUPES D'ÉTUDES

6 - 10

IMMOBILIER

Ibtissem Sfaxi, Property Product Specialist
Aberdeen Asset Management

HIGH YIELD

Pierre Wrobel, Director, Senior Product Specialist Fixed Income Credit
Allianz Global Investors

ALTERNATIVES D'INVESTISSEMENT

Fabio Alessandrini, CIO Quantitative and Alternative Investments
BCV

ACTIONS SELON L'ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

Sébastien de Frouville, Investor Relations Manager
Comgest

ETF – TRACKER – CERTIFICAT – FUTURES

Fabien Ize, Product Manager de l'équipe Solutions
Franklin Templeton Switzerland Ltd

PRIVATE EQUITY

Renaud Dutreil, Head of Private Equity
Mirabaud Asset Management

INFRASTRUCTURES

Charles Dupont, Head of infrastructure finance
Schroders

PLACEMENTS IMMOBILIERS GLOBAUX

Frederik De Block, CFA – Portfolio Manager
Swiss Finance & Property

OBLIGATIONS

Adrien Pichoud, Chef économiste, Gérant de portefeuille
SYZ Asset Management (Suisse) S.A.

PLÉNUMS

11 - 14

8 NOVEMBRE 2017

9:00 - 10:00

**DÉVELOPPEMENT DE LA GOUVERNANCE :
LE POINT DE VUE D'ETHOS**

Vincent Kaufmann, Directeur, ETHOS

8 NOVEMBRE 2017

14:45 - 15:45

**VOYAGE AU CŒUR DE L'APPROVISIONNEMENT EN OR ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE PROVENANT DE MINEURS ARTISANAUX**

Philippe Chave, CEO, PX GROUP

Richard Devitre, Directeur, environnement et responsabilité sociale, Dynacor
Modérateur : Sabahudin Softic, Fondateur de pouvoir, CONINCO Explorers
in finance SA

9 NOVEMBRE 2017

9:00 - 10:00

VISION MACROÉCONOMIQUE

Michel Girardin, Professeur associé en macrofinance à l'Université de
Genève

9 NOVEMBRE 2017

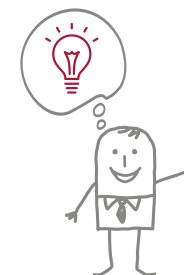
14:00 - 15:00

PRÉVOYANCE VIEILLESSE 2020

Yves-Marie Hofstettler, Avocat, Représentant Suisse romande ASIP -
Association Suisse des Institutions de Prévoyance

INFORMATIONS

15



IMMOBILIER

L'investisseur est confronté entre le choix d'immobilier résidentiel, commercial, hospitality, loisirs, voire des formes combinées. Quel est le positionnement à court, moyen et long termes à considérer sur quel(s) marché(s) pour réduire au maximum le risque des investissements voire d'une correction conjoncturelle. Quelles sont les performances passées/attendues, les risques visibles/cachés, les frais de gestion/TER ?



Ibtissem Sfaxi
Property Product Specialist



ALTERNATIVES D'INVESTISSEMENT

Alors que l'environnement monétaire pèse non seulement sur les rendements obligataires, mais aussi sur ceux de l'ensemble des classes d'actifs, l'investisseur peut trouver dans les approches basées sur les primes de risque une source de rendement différente. Quels sont les défis que cette solution doit relever ? Quelles sont les performances passées/attendues, les risques visibles/cachés, les frais de gestion/TER ?



Fabio Alessandrini
CIO Quantitative and Alternative Investments



HIGH YIELD

Ce thème traite de la course aux rendements, mais à quel prix et pour quel emprunteur ? Les investisseurs institutionnels et assimilés, family office et autres professionnels, doivent-ils intégrer cette opportunité ? Quelles sont les performances passées/attendues, les risques visibles/cachés, les frais de gestion/TER ?



Pierre Wrobel
Director, Senior Product Specialist Fixed Income Credit

ACTIONS SELON L'ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

Les actions, en fonction des investissements géographiques, auront des évolutions plus spécifiques selon que l'on considère l'Amérique, l'Europe, le Japon, l'Asie, l'Afrique et la Suisse. Quel(s) marché(s) représente(nt) le plus fort potentiel à court, moyen et long termes ? Quelles sont les performances passées/attendues, les risques visibles/cachés, les frais de gestion/TER ?



Sébastien de Frouville
Investor Relations Manager



ETF – TRACKER – CERTIFICAT – FUTURES

Ces fonds indiciels cotés en bourse ont chacun des spécificités dans leur construction. Quels sont les sous-jacents ? Quelles sont les formes de répliques ? Analyse des performances passées/attendues, des risques visibles/cachés, des frais de gestion visibles et cachés/TER.



Fabien Ize
Product Manager de l'équipe Solutions



INFRASTRUCTURES

Les infrastructures peuvent se concevoir, soit au travers de fonds de fonds, d'investissements directs dans les transports, la communication, les énergies, etc. Quelle doit être l'approche à concevoir, soit ciblée ou diversifiée, pour quel(s) type(s) et à quel(les) condition(s) et dans quel(s) contexte(s) économique(s) ? Quelles sont les performances passées/attendues, les risques visibles/cachés, les frais de gestion/TER ?



Schroders

Charles Dupont
Head of infrastructure finance

PRIVATE EQUITY

Le private equity peut se faire, soit en travers de fonds de fonds, d'investissement direct, sur des marchés primaires et/ou secondaires. Quelle stratégie est la plus adaptée pour quel type d'investisseur ? Quelles sont les performances passées/attendues, les risques visibles/cachés, les frais de gestion/TER ?



Renaud Dutreil
Head of Private Equity

PLACEMENTS IMMOBILIERS GLOBAUX

Seulement deux pourcents... l'allocation moyenne en immobilier étranger des caisses de pension suisses dans leur portefeuille ne dépasse pas deux pourcents. Comment les investisseurs peuvent-ils alors obtenir une diversification acceptable, un risque faible et un rendement attractif ? Quelles structures procurent une liquidité au minimum trimestrielle ? Quelles sont les performances passées et à venir, les risques visibles et cachés ? À quels frais de gestion les investisseurs doivent-ils s'attendre ? Qu'en est-il de la fiscalité ?



Frederik De Block
CFA - Portfolio Manager



OBLIGATIONS

Les obligations aux USA, en Europe, de Chine, du Japon, et de la Suisse représentent des risques spécifiques. Quelle est la relation entre le poids de la dette et le déficit public ? Quels sont les mouvements attendus dans le futur et quelles sont les performances passées/attendues, les risques visibles/cachés, les frais de gestion/TER.



Adrien Pichoud
Chef économiste, Gérant de portefeuille



Vincent Kaufmann, Directeur, ETHOS

8 NOVEMBRE 2017 | 9:00 - 10:00

DÉVELOPPEMENT DE LA GOUVERNANCE : LE POINT DE VUE D'ETHOS

« Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les rémunérations abusives (ORAb), les actionnaires des sociétés cotées disposent de droits étendus en ce qui concerne les rémunérations des instances dirigeantes et les élections des membres du conseil d'administration. L'ORAb impose également aux institutions de prévoyance d'exercer les droits de vote des sociétés cotées qu'elles détiennent en portefeuille. 3 ans après son entrée en œuvre, les premiers effets de l'ORAb commencent à apparaître. La contestation des actionnaires sur certaines rémunérations qui restent parfois excessives augmente année après année.

De leur côté, les sociétés sont devenues plus sensibles au dialogue avec leurs actionnaires et améliorent progressivement leur gouvernance d'entreprise.

Durant cet atelier, la Fondation Ethos donnera la perspective des investisseurs et une société invitée celle des entreprises pour échanger leurs points de vue sur les effets de l'ORAb sur la gouvernance d'entreprise des sociétés suisses cotées. »



Philippe Chave, CEO, PX GROUP
Richard Devitre, Directeur, environnement et responsabilité sociale, Dynacor
Modérateur : Sabahudin Softic, Fondé de pouvoir, CONINCO Explorers in finance SA



8 NOVEMBRE 2017 | 14:45 - 15:45

VOYAGE AU CŒUR DE L'APPROVISIONNEMENT EN OR ÉTHIQUE ET RESPONSABLE PROVENANT DE MINEURS ARTISANAUX



Tout d'abord, nous définirons ce qu'est l'or responsable PX Impact : sa provenance et son parcours, du minéral aurifère jusqu'aux produits d'investissement. Nous présenterons également les différentes sources d'or disponibles sur le marché, leur traçabilité ainsi que leur relation avec les systèmes de certifications internationaux. Cette introduction analysera aussi l'importance des mineurs artisanaux partout dans le monde, ainsi que leur impact social, économique et environnemental.

Nous mettrons alors l'accent sur les nouvelles tendances émergentes relatives aux marchés d'investissement et du luxe. Dans cette partie, nous décrirons ce qu'attendent ces marchés et comment l'offre d'or physique peut s'adapter à ces nouvelles exigences, tout en surmontant les contraintes actuelles.

Enfin, nous vous présenterons une nouvelle initiative privée en matière d'approvisionnement responsable, qui a été conçue et mise en œuvre « by business for

business » et dont les caractéristiques sont uniques : volume important d'or artisanal responsable, extraction sans mercure, premiums très compétitifs et totalement alloués aux mineurs artisanaux. L'objectif de cette démarche vise l'amélioration de la qualité de vie des petits producteurs et de leurs communautés de manière durable, grâce aux différents projets mis sur pied par notre programme PX Impact.

Nous espérons que le CONINCO MASTER CLASS marquera une étape déterminante vers une nouvelle philosophie d'investissement dans l'or physique. Autrement dit, un engagement de tous les acteurs menant à des objectifs mutuellement partagés, pour un avenir plus responsable et durable dans le secteur minier artisanal.



Michel Girardin, Professeur associé en macrofinance à l'Université de Genève

9 NOVEMBRE 2017 | 9:00 - 10:00

VISION MACROÉCONOMIQUE

Il paraît que l'Histoire ne se répète pas. Je n'en crois pas un mot. À force d'étudier les bulles spéculatives, j'ai acquis la conviction que la fréquence des crises financières va de pair avec notre obstination récurrente à vouloir commettre les mêmes erreurs du passé.

Dès lors, la question de savoir comment éviter les prochaines crises financières prend tout son sens.

Il y a deux types de bulles spéculatives, qui, lorsqu'elles éclatent, provoquent des crises financières qui débouchent souvent sur de graves récessions économiques. Il y a tout d'abord les bulles liées à un engouement excessif pour une classe d'actif, comme le marché des actions en 1987 et à la fin des années 90, ou encore... les tulipes en 1637. Et il y a les bulles liées à un excès de crédit, comme la crise des subprimes en 2007. Parfois, les deux types de bulles s'alimentent mutuellement, comme en 1929 aux États-Unis ou en 1989 au Japon.

Les marchés financiers sont un éternel balancier entre les peurs excessives des investisseurs et leur cupidité tout autant disproportionnée. D'ailleurs, ne faut-il pas « acheter au son du canon, et vendre au

son du clairon » pour trouver le graal de la surperformance ?

Le problème, c'est que la capacité des investisseurs à s'auto-discipliner pour vendre quand la bulle devient excessive, et à acheter quand le pessimisme le plus sombre règne, est, dans un cas comme dans l'autre, très limitée. Bien mieux que des incitations par une réglementation contraignante, les politiques monétaires sont, selon moi, parfaitement indiquées pour éviter les excès sur les marchés financiers.

Dans mon allocution, je montrerai pourquoi l'action des Banques centrales en réaction aux crises financières n'a aucune garantie de succès, alors que toute action préventive est d'une efficacité bien plus redoutable. Je reprendrai également les arguments utilisés par les banques centrales pour ne pas vouloir tenir compte du prix des actifs financiers dans leurs objectifs de stabilité financière et montrerai que ce n'est pas parce qu'il est difficile de quantifier l'ampleur d'une bulle spéculative avant qu'elle n'explose qu'il faut rester les bras croisés. Enfin, je détaillerai un modèle simple qui a valeur de signal d'excès sur les marchés financiers.



Yves-Marie Hofstetler, Avocat, Représentant Suisse romande ASIP - Association Suisse des Institutions de Prévoyance

9 NOVEMBRE 2017 | 14:00 - 15:00

PRÉVOYANCE VIEILLESSE 2020

Après plus de deux ans de travaux, le Parlement fédéral a adopté, le 17 mars 2017, la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Il s'agit, sans aucun doute, de l'une des plus importantes réformes de notre prévoyance vieillesse. L'objectif était ambitieux. Notre système des trois piliers, qui n'avait plus connu de révision de cette ampleur depuis plus de vingt ans pour le 1er pilier et plus de 10 ans pour le 2e pilier, doit être adapté pour tenir compte de l'évolution démographique, économique et de la société.

Le Conseil fédéral a choisi de soumettre au Parlement fédéral une réforme globale de la prévoyance vieillesse. Ce dernier a suivi le Conseil fédéral sur ce plan tout en modifiant, parfois de manière importante, les mesures qui étaient proposées. Les discussions et négociations parlementaires ont été longues et ardues. Le résultat final est peut-être un compromis helvétique mais en aucun cas un compromis politique. C'est vraisemblablement le plus grand point faible de cette réforme qui doit recueillir impérativement la double majorité du peuple et des cantons pour devenir un jour réalité.

Un projet d'une telle envergure comporte toujours des avantages et des inconvénients. Est-il suffisamment équilibré? Est-il socialement et économiquement acceptable? Le peuple en décidera.

Quelle que soit l'issue du scrutin du 24 septembre 2017, une certitude demeure : une révision est nécessaire. La réforme adoptée suffira-t-elle à garantir l'équilibre financier de la prévoyance vieillesse jusqu'en 2030? Est-elle socialement adéquate? Quel devrait être le plan B en cas de refus?

Depuis plus de deux ans, l'avenir de la prévoyance vieillesse en Suisse est au cœur du débat non seulement des politiciens et des professionnels de la branche mais, et surtout, des principaux bénéficiaires, les assurés et les pensionnés. C'est déjà un point positif.

INFORMATIONS

LIEU

Hôtel des Trois Couronnes
Rue d'Italie 49
1800 Vevey
T 021 923 32 00
www.hoteldestroiscouronnes.ch

HORAIRE

MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017

8h30	accueil
9h00 - 17h45	séminaire
18h30	apéritif
19h30	dîner

JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

8h30	accueil
9h00 - 16h45	séminaire

FRAIS DE PARTICIPATION

CHF 700.- / 2 jours (y compris l'hôtel)
CHF 300.- / 1 jour

INSCRIPTIONS

Inscriptions limitées à 100 personnes, au moyen du formulaire ci-joint ou par Internet : www.conincomasterclass.ch

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

21 octobre 2017

CONTACT

CONINCO Explorers in finance SA

Quai Perdonnet 5
Case postale 240
1800 VEVEY

Sylvie FERRARI : sferrari@coninco.ch
Sabine BÜHLER : sbuhler@coninco.ch

T 021 925 00 30
F 021 925 00 34

www.conincomasterclass.ch